

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière que :

Le conseil municipal adoptera le budget 2019 de la municipalité et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 lors de sa séance extraordinaire qui se tiendra lundi le 17 décembre 2018 à 19h00, au lieu habituel des délibérations du conseil situé au 160 chemin George-Bonnallie.

Les délibérations du conseil municipal lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Eastman, ce 10 décembre 2018



Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière